

*Questions orales*

● (1422)

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, aucun renseignement de ce genre n'a été tenu secret.

**Des voix:** Vous êtes-vous informé de cela?

**M. Danson:** Je m'en suis informé et jusqu'à maintenant, j'ai reçu des rapports assez complets à ce sujet. Il reste certaines questions que j'ai posées et que je poserai demain et même après-demain si on ne me communique pas tous les éléments de réponse à cette question demain. Nous sommes tout à fait certains de ne jamais avoir participé à des opérations secrètes. Nous devons rassembler tous les renseignements susceptibles de nous permettre de répondre aux autorités civiles si elles nous citaient à comparaître comme témoins et le chef du personnel de la Défense doit aussi être en possession de ces renseignements pour être à même d'évaluer la mesure de sa responsabilité.

[Français]

ON DEMANDE SI LA COMMISSION McDONALD ENQUÊTERA SUR LES FORCES ARMÉES

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je voudrais d'abord exprimer à l'honorable ministre de la Défense nationale (M. Danson) toute ma reconnaissance et celle de toute la population de ma circonscription pour avoir autorisé, hier, la participation de la fanfare du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, à l'occasion de la célébration du Jour du Souvenir.

En ce qui a trait au même sujet, ma question s'adresse justement à l'honorable solliciteur général. Étant donné qu'hier, à l'occasion de la célébration du Jour du Souvenir, j'ai eu l'occasion de rencontrer de très nombreux militaires et que des agences de nouvelles ont rapporté que la Commission McDonald enquêtera probablement non seulement sur la Gendarmerie royale du Canada mais également sur les Forces armées, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si cette nouvelle, qui a été communiquée à la population, est exacte et, dans l'affirmative, bien vouloir donner la raison qui motive une telle décision?

**L'hon. Francis Fox (solliciteur général):** Monsieur le président, jusqu'à ce jour il n'y a eu aucun changement dans le mandat de la Commission McDonald à qui on a octroyé le mandat d'examiner les plaintes et particulièrement les procédures et les pratiques de la Gendarmerie royale du Canada.

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, étant donné que cette nouvelle a été rendue publique, le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il doit enquêter pour savoir d'où elle origine et si elle est fautive, parce qu'elle inquiète des gens et des militaires, et la population a raison de vouloir être renseignée. Si l'on commence à enquêter sur tous les corps publics, et si l'on passe autant de temps à discuter de la possibilité d'une enquête dans les Forces armées comme on en passe à discuter sur la Gendarmerie royale, à mon avis, l'économie du Canada va en souffrir, car en agissant ainsi on n'administre pas grand-chose.

[M. Broadbent.]

**M. Fox:** Monsieur le président, je remercie l'honorable député de ses bons mots à l'égard des institutions démocratiques, et évidemment de sa position à l'effet qu'elles sont absolument essentielles au maintien du système gouvernemental actuel. Je peux l'assurer que je tenterai d'établir l'origine de la remarque et des constatations qu'il a pu faire hier au cours de la journée du Souvenir.

[Traduction]

LE LIEN ENTRE LES SERVICES DE SÉCURITÉ DES FORCES ARMÉES ET CEUX DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il dire à la Chambre quel lien existe entre la direction générale de la sécurité et des services secrets de son ministère et le service de planification et d'analyse de la police et de la sécurité qui relève du bureau du solliciteur général? Comment sont transmis les renseignements des services secrets? Les deux services ont-ils des contacts réguliers?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, il y a au service de planification et d'analyse de la police et de la sécurité un agent de liaison, un capitaine et un commis ayant le rang de sous-officier qui assurent la liaison entre ces deux services qui échangent des renseignements.

● (1427)

**M. McKinnon:** Le ministre pourrait-il également dire à la Chambre si les ordres donnés à la direction générale des renseignements et de la sécurité des Forces armées émanaient du groupe de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, ou d'ailleurs et, dans ce dernier cas, de qui précisément?

**M. Danson:** Les ordres émanaient de nos propres services de renseignements par l'intermédiaire du brigadier général Dabros, lui-même responsable auprès du chef de l'État-major de la Défense nationale. Notre travail se limite aux Forces armées et ne concerne que les Forces armées, et nous ne prenons pas d'ordres du groupe de planification et d'analyse de la police et de la sécurité.

LE NOMBRE D'EXPOSÉS FAITS AU MINISTRE PAR LA DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS

**M. Allen B. McKinnon (Victoria):** Le ministre pourrait-il nous dire approximativement combien de fois au cours de sa première année à la tête du ministère de la Défense nationale la direction générale des renseignements et de la sécurité de son ministère lui a fait personnellement des exposés sur les questions de sécurité?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Pour ce qui est des principaux exposés, on m'en a fait dès que j'ai pris mon portefeuille. On m'en a fait au moins deux depuis lors, et, ces derniers jours, plusieurs autres.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Sans aucun doute!